



Help: pb avec avocat. audience demain!

Par **loula73**, le **26/11/2008** à **12:00**

Bjr,

contexte: ai pris un avocat en mars pour requête JAF (contexte de violences de mR, couple non marié).

ai demandé convention honoraires: pas eu. ai réglé 900€.

audience en juin: elle donne les pièces le jour de l'audience, Mr demande alors un renvoi pour prendre un avocat. (il y avait une plainte pr violence de ma part)

audience de sept: elle envoie des pièces sans m'en avertir alors que je lui avais envoyé pour me dire lesquelles étaient judicieuses et de me prévenir de la date d'envoi

audience demain: je lui ai demandé à plusieurs reprises quels pièces à produire. me répond juste le contrôle judiciaire (une de mes plaintes a abouti à ça en attendant délibéré du correctionnel) alors que je sais que lui produit moult attestations de "bon père". je lui donne des attestations, mails (demandant de ma part des arrangements pour les enfants et me faisant envoyer sur les roses), elle me dit qu'il n'y en a pas besoin, que ça indispose le juge, qu'elle a jamais vu ça, qu'elle en a marre de se déplacer, que je la "harcèle" (ben oui, j'ai pas de réponse, alors je relance!) et me demande 200€ supplémentaire. lui a produit des pièces qu'elle a reçu lundi, m'en a informé mais je ne connais pas leur teneur ...

Je suis étonnée de cette attitude, est-ce "normal". que dois-je faire?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **26/11/2008** à **18:27**

Bonjour,

D'après ce que je crois comprendre, auriez-vous pris, au départ, le même avocat ?

Par **loula73**, le **26/11/2008** à **21:17**

j'ai le même avocat depuis le départ oui pour le JAF. j'en ai pris un autre pour le correctionnel (suite 3eme plainte; sachant que y'a encore les 2 premières tjs au commissariat).

si vous voulez parler du père de mes enfants, non, ce n'est pas le même: il n'en a pas pris pour la 1ere audience, mais a dit devant le juge que finalement il en voulait un, donc audience décalée en sept; là il a dit qu'il n'avait pas le résultat de l'aide juridictionnelle donc audience décalée....

et pendant c'temps là, nos mômes sont trimballés à droite et gauche au bon vouloir de leur père qui se contrecarre de leur rythme ou habitudes revendiquant son "droit" à avoir les enfants.

Mince, excusez moi, je suis un peu en colère et stressée car l'audience est demain. mais zut, flûte et nos devoirs de prents d'essayer que ça s'passe bien et de pas faire traîner les choses pour eux!

bon je dévie....

pour moin pb avec l'avocate, je fais quoi???? je paye sinon elle va pas me défendre demain? c'est normal de pas prévenir de l'envoi des pièces etc.... de pas vouloir en envoyer?

j'en ai tellement marre de tout ça...

merci